



INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE

publié le 04/09/2023

Les inscriptions à l'AS (association sportive) sont ouvertes.

L'AS permet à l'élève qui le souhaite de pratiquer des activités sportives en plus des heures d'EPS obligatoires soit entre 13h00 et 13h50 (mardi ou jeudi ou vendredi ou les 3) soit le mercredi après-midi entre 13h15 et 15h15 ou plus tard lors des sorties. Il va rencontrer des élèves du collège qui ne sont pas dans sa classe mais aussi des élèves issus de collèges différents lors des sorties, une dizaine de mercredis après-midi. D'ailleurs, nous avons déjà la journée du sport scolaire organisée à Saint Cyr le mercredi 27 septembre de 13h à 17h45 et pour laquelle vous pouvez déjà vous inscrire sur le tableau d'affichage de l'AS.

Vous trouverez quelques informations sur l'organisation de l'AS dans le bulletin d'inscription ci-dessous. Si un élève a des questions, il ne faut pas qu'il hésite à demander à un professeur d'EPS. Pour ceux qui souhaitent déjà s'inscrire, imprimez et remplissez le formulaire joint ou demandez-le à un professeur d'EPS dès demain.

Les élèves peuvent venir faire une séance d'essai avant de s'inscrire.

L'adhésion coûte 20 euros (comprenant l'assurance à la MAIF et l'adhésion à l'UNSS : union nationale du sport scolaire) pour toute l'année

L'AS reprendra le mardi 11 septembre 2023.

Des nouveaux tee-shirts (bleu turquoise avec LATILLE et logo noir) sont en cours de commande et seront disponibles en taille XS/S/M/L au prix de 10 euros ainsi qu'une gourde de 600ml (rouge ou dorée ou argentée, ou bleue ou jaune) en métal au prix de 8 euros. Nous réceptionnons des échantillons ce mercredi.

Document joint

 [inscription_as_2023_24](#) (PDF de 174.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.